

L'Arabie et la tactique de l'internement psychiatrique

5 février 2014



Philippe GRASSET

Il y a d'abord l'intervention de [Prince Turki Al Faisal bin Abdulaziz Al Saud](#) à la conférence de Munich, ex-Wehrkunde, où le gratin de la pensée stratégique du bloc BAO vient chaque février déposer son obole à la progression de notre contre-civilisation triomphante. (On y adjoint chaque année quelques appendices extérieures pour montrer que ROW [*Rest Of the World*] existe ; cette année le Prince et le boxeur ukrainien chef de l'alternative démocratique pour le clan des gentils de ROW, et quelque vague ministre ukrainien et le bulldozer Lavrov pour le coin sombre des méchants.) Le site *Bruxelles 2* rapporte ([le 2 février 2014](#)) l'intervention de Prince Turki, plutôt dans un mode presque extatique puisque le prince a signalé l'exceptionnelle exception française, utilisant l'image du « J'accuse » qui fit la gloire fin-de-siècle et Belle-Époque de Zola, en égrenant la liste sans fin des accusés. (Si on fait le compte, tout ROW, à part la France et l'Arabie.)

« Citant Emile Zola, [... Prince Turki] a pointé le doigt sur le régime de Bachar. “Je l'accuse de génocide et crimes contre l'humanité”. Durant plusieurs minutes, il a répété ce “J'accuse” arabe, envers les Etats soutiens de ce crime “l'Iran” tout comme “la Russie”, ainsi que “la Chine qui suit la Russie”. Dans cet inventaire, il n'a pas aussi négligé la communauté internationale et l'Occident en particulier qu'il a accusé d'inaction et “d'indifférence”. A une “exception : la France” a-t-il cité... »

Ces “accusés” selon Prince Turki sont-ils des “terroristes” ? Sans aucun doute, répond *Russia Today* le [3 février 2014](#), citant cette Arabie qui promulgue des lois nouvelles définissant le forfait de “terrorisme” selon une démarche extrêmement libérale, sinon globalisante pour le territoire psychiatrique couvert. Ces lois prévoient une sorte de “garde à vue” à des degrés divers, allant de 90 jours à 6 mois, renouvelable de 6 mois, ce qui assure un certain espace pour la compréhension mutuelle interrogateur-interrogé. Les comportements assimilables à du terrorisme couvrent l'essentiel des activités quotidiennes considérées d'un certain point de vue (celui des princes) et organisent une situation à égale distance entre Ubu et 1984, avec escale éventuelle dans le Gitmo selon BHO

« Le terrorisme est défini comme "tout acte commis... dans le but de troubler l'ordre public... d'ébranler la sécurité de la société... la stabilité de l'état... de mettre en danger l'unité nationale... de suspendre les lois de base de la gouvernance ou certains de ses articles, » selon le texte cité par Human Rights Watch (HRW). Un individu peut être aussi être considéré comme terroriste s'il "insulte la réputation de l'état ou sa position... cause des dommages à une propriété de l'état ou à ses ressources naturelles," ou s'il tente de forcer "les autorités gouvernementales à faire quelque chose ou à ne pas faire quelque chose, ou menace de faire quoi que ce soit qui ait un des buts précédemment évoqués ou incite [à commettre de tels actes]." [...]

»Le contrôle d'Internet et les écoutes téléphoniques sont aussi autorisés par ces nouvelles lois et les services de sécurité peuvent faire des raids au domiciles d'individus suspectés de terrorisme sans être missionnés par un juge. Les gens soupçonnés de financer le terrorisme peuvent aussi être poursuivis. Le ministre de l'Intérieur, et non plus le juge, a le pouvoir de suspendre une sentence, d'abandonner des charges et de relâcher une personne en examen... [...]

»Le militant saoudien Abdulaziz Al Shubaily, membre de l'Association saoudienne pour les droits politiques et civils, a dit que cette loi était une "catastrophe". "Si je demande qu'un prisonnier soit libéré parce qu'il est maintenu en prison au-delà de sa peine, on peut me poursuivre parce que "je demande à l'état de faire quelque chose," a commenté Shubaily. Si je réclame une monarchie constitutionnelle, on peut m'accuser de terrorisme. Vous pouvez être qualifié de terroriste parce que vous demandez au royaume de faire quelque chose qu'il ne veut pas faire," a-t-il ajouté. »

L'Arabie est désormais l'interlocuteur privilégié de la France au Moyen-Orient. Prince Turki ou quelque autre Prince disponible et notre président-poire pourraient éventuellement s'installer à Sainte-Anne pour discuter des vertus respectives du mariage gay, des aventures du capitaine Dreyfus au tolérant royaume d'Arabie, et du danger terroriste qui menace les pèlerinages pacifiques (financés par l'Arabie) d'al-Qaïda et de Prince Bandar en Syrie et aux Jeux Olympiques de Sotchi. Ensuite, ils coifferont chacun leur entonnoir et iront faire leurs dévotions à la Mecque, Place de la Bastille.

Philippe Grasset

Traduction des parties en Anglais : Dominique Muselet

»» http://www.dedefensa.org/article-l_arabie_et_la_tactique_de_l_internem...